



FICHE TECHNIQUE

La clavelée

08/2026



La clavelée est une maladie virale hautement contagieuse qui touche les ovins mais aussi les caprins où elle est qualifiée de "variole caprine". Cette maladie a connu une forte progression en avril 2026, notamment en Grèce. La France n'étant à ce jour pas impactée, les transports d'animaux depuis des zones à risque sont à éviter à tout pris afin de ne pas disséminer le virus.

Symptômes

Les symptômes de la clavelée sont multiples :

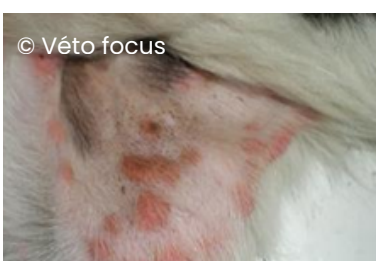
- Apparition de rougeur et de boutons sur la peau et les muqueuses ;
- Apparition de nodules sous cutanés ;
- Fièvre accompagnée de fatigue et d'une baisse d'appétit ;
- Larmolement et jetage nasal (nez qui coule).

Quels moyens de prévention ?

La biosécurité est essentielle afin de ne pas introduire la maladie dans l'élevage.

Parmi les mesures préconisées :

- Ne pas introduire d'animaux de zones à risque ;
- Privilégier les transports directs depuis l'élevage d'origine ;
- S'assurer du respect des règles de biosécurité pour les intervenants en élevage (surbottes / désinfection / etc.) ;
- Quarantaine des animaux aux introductions et aux retours de foire ;
- Nettoyage / désinfection des véhicules de transport ;
- ect .



Pour plus d'informations contactez votre GDS



03.25.35.03.83



gds52@gds52.fr



www.gds52.com